pacte consacre en principe que la personne du roi est inviolable et sacrée, et qu'elle n'est sujette à aucune responsabilité; cet axiome, dont nous avions juré le maintien sur les saints Évangiles, est mainteuant hors toute atteinte. Vainement enfin ces hommes cruels oseraient-ils nous résister, et se flatteraient-ils de la possibilité de maintenir avec leur puissance, le système de l'arbitraire et du désordre... Qu'ils se désabusent; toute la nation est prête, toute l'armée s'est unanimement prononcée. Malheur au misérable qui oserait opposer une résistance criminelle, à la volonté générale qui a proclamé l'ordre constitutionnel, pour assurer notre félicité avec celle du monarque, et consolider cette union précieuse dont l'incohérence de nos anciens règlemens avait relâché tous les liens! Qu'ils tremblent, les monstres qui seraient assez téméraires pour se montrer hostilement aux yeux de la nation! Et sous quel masque auraient-ils l'audace de paraître? Essaierait-on de révoquer en doute l'axiome inattaquable et sacré, « que les peuples s'appartiennent à eux-mêmes, qu'ils ne sont la propriété ni d'un homme, ni d'une famille?» Voudrait-on méconnaître le droit imprescriptible qu'ils reçurent de la nature de se donner la forme de gouvernement qui peut mieux leur convenir, sans toutefois porter atteinte au repos des autres peuples? Sous quel prétexte viendrait-on les troubler dans leur intérieur, quand ils se tiennent religieusement dans les bornes de la modération, qu'ils respectent le droit des gens ? Leur contesterait-on la faculté de secouer le joug de l'arbitraire et du despotisme ministériel, les moyens d'arracher un roi qu'ils chérissent aux séductions de quelques conseillers perfides, en horreur à la nation, et la douce consolation de lui offrir un trône dans leurs cœurs? Espagnols, il n'y a que la force qui puisse fouler aux pieds des droits aussi sacrés: mais cette force n'existe point, et lors même qu'elle existerait, elle serait encore impuissante contre le vœu bien prononcé de quinze millions de braves, qui ne veulent que la Constitution qu'ils ont jurée il y a huit ans, qu'ils avaient mise alors en vigueur, et qu'ils veulent rétablir pour assurer le bonheur de la nation et du roi; mais qu'ils rétabliront sans effusion de sang, sans vexations et sans désordre, prenant toujours pour guides la modération, la douceur et la fraternité. C'est l'assurance que donne à tous les habitans des Espagnes le loyal et brave royaume de Galice, et en son nom la Junte de gouvernement qui le préside.

A la Corogne, le 3 mars 1820.

Pour la Junte Suprême,

Pierre de AGAR, président.

FIN.

## ERRATA.

Page 74, lignes 6 et 7 : le souvenir de 1814 était redevenu présent à tous les souvenirs ; lisez : Le souvenir de 1814 était redevenu présent à tous les esprits.

Page 86, ligne 12: dès lors se renouèrent les liens; lisez: Dès lors se renouèrent, entre les officiers de tous les grades, les liens etc.

JE crois avoir prouvé qu'en Europe, comme en France, ce qui est ancien c'est la liberté, ce qui est moderne c'est le despotisme; et que ces défenseurs des droits des nations, qu'on se plaît à représenter comme des novateurs, n'ont pas cessé d'invoquer le passé. Quand cette vérité ne serait pas évidente, il n'en résulterait qu'un devoir plus pressant d'inaugurer le règne de la justice qui n'aurait pas encore été mis en vigueur; mais les principes de liberté sont tellement gravés dans le cœur de l'homme, que, si l'histoire de tous les gouvernemens offre le tableau des efforts du pouvoir pour envahir, elle présente aussi celui de la lutte des peuples contre ces efforts.

Considérations sur la Révolution Française.

Par Me. de Stael, t. III, chap. I.

Cet Ouvrage se trouve aussi au Palais-Royal, chez les libraires suivans:

DELAUNAY; PELICIER; LADVOCAT; PONTHIEU:

Et à la librairie constitutionnelle des frères BEAUDOUIN, rue de Vaugirard, n°. 36.

## A BRUXELLES,

Chez WAHLEN et C°. imprimeur-libraires; Et chez les principaux libraires de France et d'Europe.

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.